

Fiche de données de sécurité

page: 1/14

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Kauropal* A

dénomination chimique: Tris(2-hydroxyethyl)methylammonium methyl sulphate

Numéro CAS: 29463-06-7

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120133552-65-0001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Drève Richelle 161 E Bte 43
1410 WATERLOO
BELGIUM

Téléphone: +31 26 371 71 71

adresse E-Mail: product-safety-benelux@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons: (+352) 8002 5500

International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 3: Composition / Information sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

sulfate de tris(2-hydroxyéthyl)méthylammonium et de méthyle

Numéro CAS: 29463-06-7 Numéro-CE: 249-655-6

3.2. Mélanges

Pas applicable

SECTION 4: Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des symptômes significatifs ne sont pas attendus car le produit n'est pas classé.

Dangers: L'utilisation pour l'usage prévu et dans les conditions appropriées ne comporte pas de danger

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

vapeurs nocives, oxydes de carbone, oxydes d'azote

Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Sol très glissant en cas de déversement de produit. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection :voir section 8.

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes guantités: Endiguer. Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 5 - 40 °C

Protéger des températures inférieures à : 5 °C Protéger des températures supérieures à : 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

Composants avec PNEC

29463-06-7: sulfate de tris(2-hydroxyéthyl)méthylammonium et de méthyle

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

Composants avec DNEL

29463-06-7: sulfate de tris(2-hydroxyéthyl)méthylammonium et de méthyle

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN 374):

caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pour avoir des informations sur les contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement, se référer à la rubrique 6.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide Couleur: jaunâtre

Odeur: spécifique du produit

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

Seuil olfactif:

Aucune donnée pertinente n'est

disponible.

Valeur du pH: 7 - 8

(20 g/l, 20 °C)

Température de solidification: env. -20 °C

Température d'ébullition: > 180 °C

Point d'éclair: env. 198 °C (DIN EN 22719; ISO 2719,

coupelle fermée)

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

Inflammabilité: pas facilement inflammable

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Température d'auto-inflammation: env. 380 °C (DIN 51794)

Pression de vapeur:

Le produit n'a pas été testé.

Densité: env. 1,32 g/cm3

(20 °C)

Densité relative: env. 1,32

(20 °C)

densité de vapeur relative (air):

Aucune donnée pertinente n'est

disponible.

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Solubilité (qualitative) solvant(s): les solvants polaires

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): -4,31 (calculé(e))

(25 °C)

Auto-inflammabilité: non auto-inflammable

Décomposition thermique: Pas de décomposition en cas d'utilisation selon les prescriptions.

Viscosité dynamique: 1.430 - 1.490 mPa.s

(20 °C)

Données bibliographiques. aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

9.2. Autres informations

Risque d'explosion:

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

Radioactivité:

non radioactif pour le transport

Tension superficielle:

Pas de données disponibles.

Répartition La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

granulométrique: forme non solide ou sous forme de granulé.

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Non corrosif pour le métal.

métaux:

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées: DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): 8 h (IRT)

Aucune mortalité durant le temps d'exposition indiqué lors de tests sur animaux.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (test BASF)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (test BASF)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant: n'a pas d'action sensibilisante.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Pas de données disponibles.

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, Brachydanio rerio (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1)

Invertébrés aquatiques:

CL50 (48 h), daphnies non déterminé

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h), algues non déterminé

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (0,5 h) > 1.000 mg/l, boue activée, ménagère (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aquatique)

Effets chroniques sur poissons:

Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Pas de données disponibles.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

> 70 % réduction du COD (18 j) (301 A de l'OCDE (nouvelle version)) (boue activée, ménagère)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est possible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Paramètres cumulatifs

Demande chimique en oxygène (DCO): 800 mg/g

Demande biologique en oxygène (DBO): 50 mg/g

Halogène adsorbable lié organiquement (AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU: Pas applicable Nom d'expédition des Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU: Pas applicable Nom d'expédition des Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

page: 12/14

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

Not applicable

None known

Not applicable

date d'impression 21.10.2025

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU: Nom d'expédition des Pas applicable Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des

réglementations de transport

Numéro ONU: Pas applicable UN number: Not applicable Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable Nations unies: name:

Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard

le transport: class(es):

Packing group: Groupe d'emballage: Pas applicable Not applicable Pas applicable Environmental Not applicable Dangers pour hazards:

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions prendre par l'utilisateur for user

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des

réglementations de transport

Numéro ONU: Pas applicable UN number: Not applicable Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable Nations unies: name:

Transport hazard

Classe(s) de danger pour Pas applicable le transport:

class(es): Groupe d'emballage: Packing group: Pas applicable Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable

l'environnement: hazards:

Special precautions Précautions particulières à Aucun connu None known prendre par l'utilisateur for user

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas classé dangereux.

page: 14/14

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 07.06.2017 Version: 2.0

Produit: Kauropal* A

(ID Nr. 30034934/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 21.10.2025

SECTION 16: Autres informations

Ce produit est de qualité technique et est, sauf indication contraire spécifiée ou autre accord convenu, exclusivement prévu pour un usage industriel. Ceci inclut les utilisations mentionnées et recommandées. D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Ceci concerne en particulier l'utilisation par le grand public qui est couverte par des normes ou réglementations spéciales.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.